

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 18 Juin 2024

Convocation adressée le 3 juin par Mme Deschodt, Directrice de l'école.
 Le Conseil d'école s'est réuni le 18 juin 2024, à 18h00 à la salle des fêtes de Férolles
 Secrétaires de séance : Mme Thomas Pruvot et Mme Lelièvre.

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme DESCHODT Myriam	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
PS- MS :Mme THOMAS PRUVOT Delphine MS-GS :Mme DESCHODT Myriam (directrice) GS-CP : Mme BONNEAU Magali CP-CE1 : Mme LEMAIRE Florence CE2-CM1: Mme BREGENT Aurélie CM1-CM2 : Mme MYSKIW Sandrine (directrice)	Enseignantes
ELUS	
M. LEBOEUF Arnaud Mme MONNOT Laurence Mme CROZE Fanny M. DUPUIS David	Président du SIRIS Maire d'Ouvrouër Mairie Ouvrouër Maire de Férolles
PARENTS D'ELEVES PRESENTS	
Mme LELIEVRE Pauline Mme DEJEANS Claire Mme DEBONO Cindy M.LEGEAY Julien Mme SORET Loubna	titulaires
DDEN	
Mme DIMEGLIO	DDEN
Membres absents excusés	
Nom	Qualité
Mme MAUPAS Magali	IEN
Mme TAVERNIER Audrey	Modulatrice
Mme POPLAIN Sylvie	Mairie de Férolles

1. Bilan de l'année écoulée

- Un bilan positif pour l'ensemble de l'année souligné par les enseignantes. De nombreuses sorties scolaires réussies et un retour à un rythme normal. Les liaisons entre écoles ont pu reprendre avec de belles réussites comme les Olympiades et les intervenants revenir.

- A noter : une nouvelle réglementation concernant les sorties (dans un périmètre proche de l'école comme le gymnase) en maternelle impose un taux d'encadrement d'un adulte pour 8 enfants. Par conséquent, deux ATSEM sont mobilisées en plus de l'enseignante pour chaque déplacement des classes (gymnase, bibliothèque etc.). Cela impacte fortement les activités en classe et suppose une organisation lourde et contraignante pour les enseignantes et les ATSEM.

2. Activités pédagogiques, sorties et fête de l'école

- 21/05 : Les Olympiades entre les deux écoles ont été une réussite avec de nombreux parents accompagnateurs et des élèves impliqués et heureux de participer aux ateliers sportifs coopératifs proposés en mixité d'âge et fratries ; Le pique-nique a eu lieu dans le gymnase en raison de la pluie.

Férolles :

- Les autres Olympiades organisées avec les élèves MFR pour les élèves de l'école de Férolles ont été annulées suite à un événement imprévu à la MFR. A voir pour les reporter en septembre.

- En mai : Intervention des bénévoles de la SPA autour de la condition animale et de l'engagement citoyen. Des élèves très réceptifs et un contenu riche et intéressant avec des vidéos adaptées et un discours préventif (morsures...)

- 11/04 : Intervention des employés du SICTOM de Châteauneuf sur le recyclage des déchets auprès des CP/CE1.

- Un merci aux parents accompagnateurs pour les sorties au centre équestre réalisées en janvier et février.

- 27/05 : Visite du musée du cirque à Dampierre avec les PS et MS. Les enfants ont pu s'exercer à des pratiques circassiennes et assister à un spectacle sous le chapiteau.

Ouvrouer-les-Champs :

- Classe découverte de 5 jours dans le Cantal. 56 enfants, 6 adultes dont 4 animateurs. Logés dans un petit village avec de nombreuses activités réalisées : randonnées, biathlon, découverte du volcanisme et de sa géologie, grands jeux... Tout s'est très bien passé. L'encadrement était réactif et la restauration était assurée sur place. Les élèves ont pu communiquer avec leurs parents par mail (acquisition de compétences informatiques). Après le séjour, les élèves ont reçu une clé usb contenant les photos du séjour. Pour l'organisation du séjour, l'école a fait appel au prestataire « Cigales et Grillons ».

- Intervention de l'infirmière scolaire auprès des CM1/CM2 sur le thème de la puberté et des relations filles/garçons. Auprès des CE2/CM1 sur le rapport au corps, la connaissance de soi et de ses parties intimes. Ces interventions fonctionnent à partir des questions et demandes des élèves.
- Ecole et cinéma : Le dernier film de l'année a été visionné : « Arbres ».
- Liaison école – collège : Journée sportive au collège de Tigy pour les CM1/CM2 annulée à cause des conditions climatiques.
- Liaison école-collège prévue pour le 27 juin. Les élèves assistent aux cours et sont en immersion dans l'établissement durant la journée. L'enseignante des CM2 les accompagne durant cette journée (remplacée à l'école pour les CM1).
- E.P.S : Animations et défis sportifs au city stade proposés en partenariat avec la mairie le 28 juin.
- Merci à l'association des parents d'élèves et au SIRIS pour le financement de toutes ces sorties.

Fête de l'école

- Besoin d'aide et de bénévoles pour l'édition 2024. Date : 29 juin 2024
- Remise des dictionnaires offerts par le SIRIS (présence des maires et du président du SIRIS) aux CM2 à 15h.

3. Rythmes scolaires

- Vote nécessaire pour la prolongation d'une durée de 3 ans de la dérogation pour une organisation sur 4 jours.
- Le conseil se prononce en faveur de la prolongation de la dérogation (14 voix pour, 1 abstention).
- Les parents ont pu s'exprimer via un sondage : 93 participants, 89 % pour la prolongation de la dérogation.

4. Répartition des élèves par classe envisagée

- Les effectifs :

17 PS ; 17 MS ; 20 GS ; 22 CP ; 20 CE1 = 96 élèves pour l'école de Férolles (24/classe)

10 CE2 ; 23 CM1 ; 17 CM2 = 50 élèves pour l'école d'Ouvrouer (25/classes)

- Répartition envisagée :

PS/MS : 17 PS et 7 MS

MS/GS : 10 MS et 14 GS

GS/CP : 6 GS et 18 CP

CP/CE1 : 4 CP et 20 CE1

CE2/CM1 : 10 CE2 et 14 CM1

CM1/CM2 : 9 CM1 et 17 CM2

- La future classe de chaque élève sera indiquée dans le cahier de liaison à la fin de l'année scolaire à Férolles et par voie d'affichage la veille de la rentrée à Ouvrouer.

Divers aménagements :

- La classe de PS sera déménagée dans la « salle du milieu » de la maternelle à la rentrée. Gain de place.
- Des travaux sur les huisseries et la clôture de la maternelle sont prévus en 2025
- Changements de rideaux et nettoyages des projecteurs TBI à prévoir à Ouvrouer.
- Suite à des stationnements intempestifs devant le portail d'accès secours de l'école de Férolles, la mairie va renforcer la signalisation avec des tracés de lignes jaunes.

5. Adoption de la liste définitive fournitures scolaires

- Les listes proposées par les enseignantes sont moindres que les listes permises sur le bulletin officiel.
- Ces listes pour chaque classe seront diffusées en fin d'année scolaire sur les cahiers de liaisons afin d'anticiper les achats pour la rentrée.

6. Constitution des bureaux des élections des représentants de parents d'élèves

- Les élections des futurs représentants d'élèves auront lieu le 12 octobre 2024.
- Le vote par correspondance est maintenu. La liste des candidats devra être proposée en amont. Prévoir des représentants du précédent mandat pour l'organisation (mise sous pli, dépouillement)

7. Questions diverses :

- *Question : certaines familles s'interrogent de n'avoir aucun suivi ou RDV pédagogique durant l'année. Ce constat se fait à différents niveaux scolaires. Un bilan sur leur enfant en cours ou en fin de scolarité serait le bienvenu. Qu'en est-il ? Est-ce prévu ? Sinon pourquoi n'est-ce pas réalisé ?*

Réponse :

En plus des réunions de rentrée :

En PS/ MS : deux rendez-vous réalisés en octobre et février

MS/ GS : rendez-vous sur demande + bilan obligatoire en fin d'année pour les GS.

CP : deux rendez-vous en septembre et janvier

CE1 : rendez-vous sur demande

CE2- CM1 : CM1 : rendez-vous en octobre pour les résultats des évaluations repères /CE2-CM1 remise des bilans du premier trimestre pour chaque élève /rendez-vous individuel si nécessaire.

CM1- CM2 : CM1 : rendez-vous en octobre pour les résultats des évaluations repères/ CM2 remise des bilans du premier trimestre pour chaque élève /CM1-CM2 rendez-vous de fin d'année pour certains élèves/ rendez-vous individuel si nécessaire.

Demande de la famille ou de l'enseignante.

Pour rappel, comme indiqué sur le cahier de liaison en début d'année, celui-ci est aussi fait pour les demandes de rendez-vous..

- Question : serait-il envisageable d'avoir des communications suite à vos sorties scolaires ? Photos ou explications afin de mettre en valeur l'investissement des équipes pédagogiques et de se projeter par rapport aux récits des enfants ?

Réponse :

Une autorisation parentale quant au droit à l'image des enfants serait nécessaire à chaque sortie pour pouvoir faire des photographies. Des photos qui ne pourraient pas être diffusées sur le web/réseaux sociaux (protection des enfants). Cela paraît très lourd et inenvisageable.

De plus, les encadrants de chaque sortie sont fortement mobilisés pour l'organisation et la gestion des enfants, par conséquent ils n'ont pas assez de temps pour réaliser des photographies en quantité suffisante.

Les enseignantes rappellent que la plupart des sorties font l'objet d'une reprise pédagogique avec souvent une trace écrite ou photographique dans les cahiers des élèves et dans le classeur d'art.

-Question : quelle organisation est privilégiée pour la cantine l'an prochain ? Avez des éléments à fournir ?

Réponse de Monsieur le Maire de Férolles :

Une commission doit se réunir en juin pour statuer sur le retour possible de l'agent responsable de la cantine (en arrêt maladie). 3 options ensuite : retour de l'agent, engagement d'un nouvel agent, fourniture des repas par un prestataire (probablement Le Férolliot)

Des efforts dans la conception des repas ont été fait en cours d'année par le prestataire actuel (Le Férolliot) et un cahier des charges en accord avec les principes de la loi Egalim est en cours de rédaction. Le recours aux producteurs locaux est engagé et aux produits biologiques également (de même à la garderie)

Une information sera communiquée courant juillet.

Le 25 juin 2024, à Férolles

La directrice de l'école, présidente de séance

Nom, prénom, signature

DESCHODT Myriam

Les secrétaires de séance,
Nom, prénoms, signatures

LELIEVRE Pauline
THOMAS PRUVOT Delphine

